

Il y a une vie après MARC, 19 novembre 2007 : journée d'étude en hommage à Pierre-Yves Duchemin

Les bibliothécaires et la normalisation documentaire : de l'implication personnelle au travail au sein d'une institution ou d'une association

BOURDON, Françoise

Bibliothèque nationale de France et présidente de AFNOR/CG46/CN357 - Modélisation, production et accès aux documents

BOURDON, Françoise. Les bibliothécaires et la normalisation documentaire : de l'implication personnelle au travail au sein d'une institution ou d'une association. In *Il y a une vie après MARC : journée d'étude organisée en hommage à Pierre-Yves Duchemin, l'enssib à Villeurbanne, 19 novembre 2007* [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1328>>



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ». Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Les bibliothécaires et la normalisation documentaire de l'implication personnelle au travail au sein d'une institution ou d'une association

Françoise Bourdon

Bibliothèque nationale de France

&

Présidente de AFNOR/CG46/CN357

Modélisation, production et accès aux documents

CONSTAT

- **Le bibliothécaire**
 - respecte les normes
 - mais participe peu à leur mise à jour
 - et s'investit rarement dans l'élaboration de nouveaux textes normatifs
- **Il a du mal à se mobiliser pour défendre ses positions au sein des organes de normalisation**

RISQUES ENCOURUS

- être contraint d'appliquer des règles qui ne répondent que partiellement aux besoins
- chercher isolément des solutions à des problèmes rencontrés par tous
- mal comprendre les textes normatifs conçus par d'autres et souvent dans une langue autre que le français
- etc

NORMALISER : POUR QUOI FAIRE ?

- **pour fournir des documents de référence**
- **comportant des solutions à des problèmes techniques ou commerciaux**
- **qui se posent de façon répétée**
- **dans des relations entre partenaires**

(décret n°84-74 du 26/01/1984)

APPORTS DE LA NORMALISATION

- **un outil d'échange et de développement**
 - **confronter les pratiques**
 - **identifier les besoins communs**
 - **faire de la veille sur les développements en cours ailleurs**
 - **permet de s'appuyer sur des techniques et des pratiques déjà testées et évaluées**
 - **clarifier les procédures d'échange d'information ou de données**

APPORTS DE LA NORMALISATION

- **un outil stratégique et de politique publique**
 - **permet d'anticiper les évolutions nécessaires**
 - **permet d'innover en définissant de nouvelles règles**
 - **permet de compléter la réglementation**
 - **permet de garantir un savoir-faire ou une technologie dans le cadre d'un marché public**

APPORTS DE LA NORMALISATION

- **De nombreux problèmes techniques en bibliothèque ont trouvé des solutions grâce à la normalisation**
 - les protocoles d'accès à l'information
 - la définition d'identifiants univoques
 - la codification des langues et des noms de pays
 - la translittération et la romanisation
 - les statistiques et les évaluations de performance
 - la conservation préventive
 - la pérennisation des ressources numériques
 - etc

Si la normalisation est si utile que cela ...

**... pourquoi est-ce qu'elle n'attire pas
plus de monde ???**

POINTS DE FAIBLESSE

La formation professionnelle ?

- apprentissage des mécanismes de normalisation nationaux et internationaux ?

Le manque d'implication de la plupart des associations professionnelles ?

- la normalisation tient peu de place dans les programmes d'action
- peu de place pour la normalisation dans les revues professionnelles

Le désengagement des bibliothèques ?

- délégation tacite des travaux normatifs aux grands établissements ou aux tutelles : tous les points de vue ne sont pas pris en compte

Une normalisation trop "parisienne" ?

POINTS DE FAIBLESSE

Le coût de la normalisation ?

- en personnels et en budget (cotisations, missions, etc.)

Les passionnés non mandatés sont tentés de se limiter à l'investissement personnel

en consacrant leurs loisirs à la normalisation

mais : manque de légitimité de leur prise de position

La difficulté de définir des indicateurs de performance et d'évaluer les activités de normalisation

La terminologie impressionne ?

- norme *vs* consensus, recommandation, standard
- expert *vs* spécialiste

SOLUTIONS : QUELQUES PISTES

- **Afficher la fonction de normalisation dans les bibliothèques et dans les associations professionnelles**
 - **identifier les secteurs d'activité de la bibliothèque ou de l'association qui tireraient profit d'un travail normatif ou de veille**
 - **faire apparaître le "normalisateur" dans le référentiel des emplois**
 - **nommer des experts et fixer le % de temps qu'ils doivent consacrer au suivi de ces dossiers**
 - **prévoir la formation des experts : on ne naît pas expert on le devient**
 - **diffuser les rapports d'activité des experts dans les revues professionnelles et dans les organes internes des établissements**
 - **définir un budget pour cette activité**
 - **faire connaître et promouvoir ces dispositions et les réalisations obtenues**

CONCLUSION

La normalisation est une activité

discrète

exigeante

stratégique

passionnante

et les présentations qui suivent vont illustrer ces qualités